

**C'est la rentrée, bonne reprise à tous !**

**AVANT LE  
18 SEPTEMBRE**

# Monétisez vos jours placés dans le CET

Vous avez jusqu'au 18 septembre pour monétiser les jours épargnés dans le CET vers le PERCO ou le PERE (ex Article 83). Opération à effectuer dans Concerto.



Vous pouvez monétiser vos jours sur le PERCO ou l'Article 83 jusqu'à 10 jours de congés stockés sur votre CET

Vos jours monétisés seront valorisés au 1/22ème de votre salaire brut.

Si vous choisissez de monétiser vos jours sur le PERCO, leur valeur en euros sera abondée selon les règles en vigueur dans votre filiale en 2017.

Pour SEI-SEF et SEEF un abondement de 800 € maximum sera versé si vous arrivez à la somme de 1304 €. Si vous n'avez pas pu ou voulu obtenir les 800 € d'abondement, vous aurez la possibilité de faire un versement volontaire en Octobre 2017.

N'oubliez pas :

- Vous pouvez modifier ou supprimer votre choix de placement uniquement pendant la campagne
- Pour mener cette action vous devez contacter les équipes PeopleLink.
- Toute demande ultérieure à la campagne ne sera pas prise en compte.

Pour plus d'infos, consultez nos guides :

**VOIR NOTRE  
FICHE PERCO**

N'hésitez pas à contacter un membre  
de la CFE-CGC pour plus d'infos,  
nous sommes toujours à votre écoute !



SUIVEZ-NOUS SUR

**facebook**

@CFECGC.Schneider.Electric

Coordonnateur Syndical Groupe : *Dominique Jacquat* - 06 32 32 11 35  
Délégué Syndical Central SEI SEF : *Maurice Pironi* - 06 88 74 80 30  
Déléguée Syndicale Centrale SEEF : *Martine Jeannin* - 06 03 59 25 78

[www.cfecgc-schneider.org](http://www.cfecgc-schneider.org) [cfecgc.schneider@gmail.com](mailto:cfecgc.schneider@gmail.com)

Ensemble, + de sens 